

Pourquoi prescrire **la lecture labiale**



Percevoir

ce qui peut être vu

Interpréter

ce que l'on a perçu

Compléter

ce qui n'a pas été vu
ou entendu

Pourquoi faut-il prescrire

des cours de lecture labiale ?

Simplement parce que les personnes malentendantes y ont droit (art.7 al.1 et 9 OMAI). En pratiquant la lecture labiale, vos patients (ORL) et clients (audioprothésistes) acquièrent un savoir-faire favorisant le reconditionnement de leur système audition/compréhension.

La communication nouvelle qui s'établit permet la valorisation des ressources personnelles, la mise en place de stratégies de communication et la stimulation des fonctions psycho-acoustiques et visuelles.

La pratique assidue de la lecture labiale favorise le maintien de la personne malentendante dans son activité professionnelle (ou ses études, formation...), voire permet une intégration facilitée.

La lecture labiale, qu'est-ce que c'est ?

Lire sur les lèvres, c'est l'art de percevoir ce qui peut être vu, d'interpréter ce que l'on a perçu, et de compléter ce qui n'a pas été vu (ou entendu). Le cerveau doit donc mettre en œuvre simultanément ces trois activités.

Pour transformer en savoir-faire le réflexe spontanément attribué aux personnes malentendantes de regarder (et non lire) les lèvres, il est indispensable de prendre des cours.

Complémentarité

La lecture labiale ne remplace pas l'appareillage acoustique. Elle complète les informations reçues grâce à lui.

La compréhension étant basée sur la perception visuelle et auditive, la lecture labiale est un complément indispensable à l'appareillage.

ORL
médical



audioprothésistes
technique

**enseignantes
en lecture labiale**
communication

Pour la personne malentendante, il s'agit :

- de chercher à comprendre à l'aide d'indices labiaux et auditifs
- de capter le message dans son intégralité (en pénétrant la pensée de l'autre)
- de se sentir plus sécurisé dans ses relations sociales
- de se détacher de la forme grammaticale écrite du langage (p.ex. « je suis parti » peut se prononcer « chu parti »)

Les types de cours

La lecture labiale est une prestation reconnue par l'OFAS pour les personnes handicapées de l'ouïe. Les cours sont assurés par des enseignantes professionnelles, membres de L'ARELL, l'association romande des enseignantes en Lecture labiale. Ces enseignantes ont reçu une formation spécialisée et sont au bénéfice d'une formation continue annuelle.

Les cours pour adultes ont lieu partout en Suisse romande. Ils font l'objet d'un programme et peuvent être créés à la demande.

Cours individuels : sur prescription médicale et demande préalable à l'office AI cantonal (art.7 al.1 et 9 OMAI) pour les personnes en âge AI, ou les personnes en âge AVS ayant bénéficié de telles prestations en âge AI (droits acquis). Le patient n'a pas de frais à sa charge.

Cours collectifs : **hebdomadaires ou mensuels**

Ces cours de groupe de 10 x 2 heures (dès 5 personnes minimum) sont subventionnés par l'OFAS, sur simple inscription auprès de l'ARELL ou des enseignantes de votre région. Une contribution est demandée à chaque participant.

Sessions intensives : **semaines ou week-ends**

Ces cours de groupe (dès 5 personnes minimum) sont subventionnés par l'OFAS, sur simple inscription auprès de forum écoute. La fondation romande des malentendants et les enseignantes peuvent vous renseigner en détail sur ces cours.

L'hébergement est à la charge des participants. Pour toute information, se référer au programme annuel édité par forum écoute.

L'altération de la fonction auditive (presbycusie précoce, surdité professionnelle, surdité cochléaire, troubles de la discrimination) a un impact sociologique et psychologique important sur l'adulte atteint; il est lui-même gêné parfois par différents phénomènes (acouphènes, vertiges). S'il entend mal, ses relations sociales s'amoindrissent, entraînant une diminution et même une régression des facultés de la communication verbale et de la pensée.

La lecture labiale est un moyen naturel d'assistance extra-auditive permettant l'interprétation des mouvements des lèvres et les expressions du visage qui accompagnent la parole. Ce n'est pas à proprement parler une aide technique car elle ne demande aucun matériel ou installation, mais simplement un apprentissage et un entraînement. La lecture labiale sera donc conseillée dans tous les cas de surdité.

Les cours de lecture labiale existent en Suisse romande depuis 1926. Pendant la période 2000-2500, il a été dispensé 2500 heures de cours collectifs.

Forum écoute est la fondation romande des malentendants et l'organisation faîtière relative aux déficiences auditives. Reconnue par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), forum écoute organise, entre autres prestations, les cours collectifs de lecture labiale que donnent les enseignantes de l'ARELL.

Organisation:

forum écoute
avenue des Jordils 5 1006 Lausanne
tél. : 021 614 60 50 fax : 021 614 60 51
info@ecoute.ch www.ecoute.ch

Enseignement:

ARELL
Avenue de la Gare 18 - 1906 Charrat
tél. et fax : 027 746 28 05
www.arell.ch : à cette adresse, vous trouverez les coordonnées des enseignantes de votre région.

Cachet de l'enseignante



Association romande des
enseignantes en lecture labiale

AVEC LE SOUTIEN DE LA
Loterie Romande